

Ipsen nomme Olivia Brown au poste de Vice-Présidente Exécutive, Directrice Mondiale des Neurotoxines

PARIS, FRANCE, 12 mars 2025 - Ipsen (Euronext: IPN; ADR: IPSEY), groupe biopharmaceutique mondial de spécialité, a annoncé aujourd'hui la nomination d'Olivia Brown au poste de Vice-Présidente Exécutive, Directrice Mondiale des Neurotoxines, à compter du 1er avril 2025. Elle fera partie de l'équipe de direction d'Ipsen et sera directement rattachée au directeur général David Loew. Dans le cadre de ce poste nouvellement créé, elle dirigera la franchise mondiale des neurotoxines d'Ipsen, supervisant la stratégie et l'exécution des indications thérapeutiques et esthétiques.

Au cours des 30 dernières années, Ipsen s'est imposé comme l'un des principaux acteurs dans le domaine des neurotoxines, menant avec succès la recherche, le développement clinique et la croissance grâce à un savoir-faire reconnu et d'importantes capacités de production.

« Nous sommes ravis d'accueillir Olivia au sein de l'équipe de direction d'Ipsen. Grâce à son expertise étendue dans le domaine des neurotoxines, combinée à son expérience en stratégie globale et en commercialisation, elle jouera un rôle déterminant dans l'accélération de notre croissance et de notre innovation dans le domaine des neurotoxines, tant sur le plan thérapeutique qu'esthétique », a déclaré David Loew, le Directeur Général d'Ipsen. « Avec un portefeuille de produits solide et un pipeline attractif - y compris l'innovation potentiellement révolutionnaire du programme de neurotoxine recombinante de longue durée d'action (LANT) - le moment est venu pour nous de créer une franchise intégrée. La neurotoxine LANT a été spécialement conçue pour se lier aux récepteurs utilisés par la BoNT B et pour délivrer la chaîne légère active de la BoNT A**, démontrant dans des études précliniques une durée d'action plus longue et une moindre propagation tissulaire par rapport aux BoNT A actuellement disponibles. Nous pensons que la LANT AB a le potentiel d'offrir de meilleurs résultats aux patients grâce à une durée d'action accrue, ce qui pourrait réduire la fréquence des injections et améliorer la tolérance. »*

Olivia apporte plus de 20 ans d'une solide expérience en tant que dirigeante mondiale dans les secteurs pharmaceutique et de l'esthétique médicale, notamment en matière de transformation des entreprises, d'expansion des marchés et de lancement de produits. Plus récemment, elle a travaillé chez Novartis, où elle a dirigé la création d'un nouveau domaine thérapeutique concernant les allergies et l'immunologie. Auparavant, elle a occupé des postes de direction chez Merz Aesthetics et Galderma, où elle a joué un rôle clé dans l'expansion du secteur mondial des neurotoxines.

« Je suis ravie de rejoindre Ipsen à un moment aussi important pour son activité neurotoxines. Ipsen dispose de bases et d'avancées extrêmement solides en matière d'innovation, et je me réjouis de travailler avec l'équipe pour transformer l'essai et stimuler la croissance sur ce secteur dynamique », a déclaré Olivia Brown.

Cette nomination reflète l'investissement continu d'Ipsen dans l'innovation en matière de neurotoxines, sa stratégie d'expansion mondiale dans le domaine et son leadership, qui s'exerce tant dans les indications thérapeutiques qu'esthétiques.

* toxine botulique de type B (BoNT-B)

** toxine botulique de type A (BoNT-A)

A propos d'Ipsen

Nous sommes un groupe biopharmaceutique mondial focalisé sur la mise au point de médicaments innovants pour les patients dans trois domaines thérapeutiques : l'Oncologie, les Maladies Rares et les Neurosciences.

Notre portefeuille de produits en R&D s'appuie sur l'innovation externe et sur près de 100 ans d'expérience de développement au sein de hubs mondiaux aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Nos équipes, présentes dans plus de 40 pays, et nos partenariats à travers le monde nous permettent de proposer nos médicaments aux patients dans plus de 80 pays. Ipsen est coté à Paris (Euronext : IPN) et aux États-Unis à travers un programme d'American Depositary Receipt (ADR : IPSEY) sponsorisé de niveau I. Pour plus d'informations, consultez ipsen.com

Ipsen contacts

Investisseurs

- » Alina LEVCHUK | + 41 79 572 8712 | alina.levchuk@ipsen.com
- » Nicolas BOGLER | + 33 6 52 19 98 92 | nicolas.bogler@ipsen.com

Médias

- » Sally BAIN | + 1 857 320 0517 | sally.bain@ipsen.com
- » Anne LIONTAS | + 33 7 67 34 72 96 | anne.liontas.ext@ipsen.com

Avertissements et/ou déclarations prospectives

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans ce communiqué sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction d'Ipsen. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques et d'incertitudes connus ou non qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué de tels risques et imprévus pourraient affecter la capacité d'Ipsen à atteindre ses objectifs financiers, lesquels reposent sur des hypothèses raisonnables quant aux conditions macroéconomiques à venir formulées d'après les informations disponibles à ce jour. L'utilisation des termes « croit », « envisage » et « prévoit » ou d'expressions similaires a pour but d'identifier des énoncés prospectifs, notamment les attentes d'Ipsen quant à des événements futurs tels que les soumissions et décisions réglementaires. De plus, les objectifs mentionnés dans ce document sont établis sans tenir compte d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier tous ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par Ipsen, et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau médicament peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Ipsen doit ou peut avoir à faire face à la concurrence de produits génériques, qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important qu'Ipsen ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un médicament dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, Ipsen ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du médicament concerné. Il ne saurait être garanti qu'un médicament recevra les approbations réglementaires nécessaires ou qu'il atteindra ses objectifs commerciaux. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux annoncés dans les déclarations prévisionnelles si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexacts ou si certains risques ou incertitudes se matérialisent. Les autres risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la situation générale du secteur et la concurrence ; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; l'incidence de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation en matière de santé ; les tendances mondiales vers

une plus grande maîtrise des coûts de santé ; les avancées technologiques, les nouveaux médicaments et les brevets obtenus par la concurrence ; les problèmes inhérents au développement de nouveaux médicaments, notamment l'obtention d'une homologation ; la capacité d'Ipsen à prévoir avec précision les futures conditions du marché ; les difficultés ou délais de production ; l'instabilité financière de l'économie internationale et le risque souverain ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets d'Ipsen et d'autres protections concernant les médicaments novateurs ; l'échec possible des lancements de produits ; et le risque de litiges, notamment des litiges en matière de brevets ou des recours réglementaires ; ainsi que le risque de redressements fiscaux au vu des audits réguliers émanant des autorités fiscales dont le groupe fait l'objet, compte tenu de sa stratégie d'acquisition et de sa présence dans de multiples pays. Ipsen dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses médicaments, ce qui peut donner lieu à des redevances substantielles ; en outre ces partenaires pourraient agir de manière à nuire aux activités d'Ipsen ainsi qu'à ses résultats financiers. Ipsen ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. À ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus pour Ipsen. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité d'Ipsen, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, Ipsen ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter des changements qui viendraient affecter les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces énoncés se fondent. L'activité d'Ipsen est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Les risques et incertitudes présentés ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance de la dernière édition du Document d'enregistrement universel d'Ipsen, disponible sur ipssen.com.